

THE HISTORICAL BASIS OF HENNIQUE'S
"LA MORT DU DUC D'ENGHIEU"

by

Opal Smith

A. B., University of Kansas, 1927.

Submitted to the Department of
Romance Languages and the Faculty
of the Graduate School of the
University of Kansas in partial
fulfillment of the requirements
for the degree of Master of Arts.

Approved by: *E. Gallo*

Head of Department

May, 1931.

TABLE OF CONTENTS

	Page
I. BIOGRAPHICAL SKETCH.....	1
II. INTRODUCTION.....	4
III. THE HISTORICAL BACKGROUND.....	7
A. Premier Tableau	
B. Deuxième Tableau	
C. Troisième Tableau	
IV. CONCLUSION.....	50
V. APPENDICES.....	52
VI. NOTES.....	68
VII. BIBLIOGRAPHY.....	73

BIOGRAPHICAL SKETCH

Hennique (Léon) was born at La Besse-Terre, (Guadeloupe), November 4, 1852, and educated at the lycées of Brest and Saint-Quentin. His chief writings consist of novels and dramas belonging to the naturalistic school. It was he who conceived the idea of the "Soirées de Médan", a collection of short stories which illustrated the naturalistic principles, and to which he contributed. He was one of the original members of the Académie des Goncourt and selected by Edmond Goncourt, himself. He became its second president in 1907, resigning this position in 1912.

Hennique made his début in the theatrical field at the Théâtre-Libre, March 30, 1887, with "Jacques Damour", a one act comedy which was later given at the Odéon, September 22, 1888. On December 10, 1888, "La Mort du duc d'Enghien", a drama in three acts, appeared at the Théâtre-Libre. The list of his plays is a rather long one: "l'Empereur Dassoucy" (1880); "Pierrot sceptique" (1881); "Esther Brandès" (1887); "Amour" (1890); "L'Argent d'autrui" (1894); "La Menteuse" (1895); "Deux Patries" (1895); "La Rédemption de Pierrot" (1903); "Le Songe d'une nuit d'hiver" (1904), and "Reines de Rois" (1909).

Even earlier he had begun to write novels: "La Dévouée" (1878); "Elizabeth Couronneau" (1879); "Les Hauts Faits de

M. de Ponthau" (1880); "Deux Nouvelles" (1879); "Benjamin Rozès" (1881); "L'Accident de M. Hébert" (1883); "Poeuf" (1887); "Un Caractère" (1891); "Minnie Brandon" (1899); and "Chronique du temps qui fut la Jacquerie" (1903).

(1)

Leon Deffoux, in his study of the naturalistic movement, comments: ".....Anatole France annonçait la mort du roman naturaliste et son remplacement par le roman psychologique, les naturalistes s'étant aliéné la clientèle féminine à cause de leur goût trop marqué pour les bassesses et les immondices de la vie. Seuls trouvaient grâce devant France, Hennique, Maupassant, et Huysmans, lesquels s'étaient mis opportunément à la psychologie.

.....Bien qu'il ait conçu l'idée des "Soirées de Médan", M. Léon Hennique ne donna pas l'exemple d'une soumission absolue à la doctrine naturaliste. Sa vocation littéraire, incertaine d'équilibre, oscilla entre les influences d'Emile Zola ("L'Accident de M. Hébert", "Benjamin Rozès") et d'Edmond de Goncourt ("Poeuf", "Un caractère", "Minnie Brandon"); l'inquiétude symboliste ou mystique ("Un Caractère"), la reconstitution historique ("Élisabeth Couronneau", "la Mort du duc d'Enghien", "Deux Patries", "Jarnac"). Trois de ses livres seulement, sur une dizaine qui constituent son oeuvre avec autant de pièces de théâtre, sont dignes de tous points de figurer dans une bibliothèque de curiosité naturalistes. Ce

sont: "l'Accident de M. Hébert", "Les funérailles de Francine Cloarec" et surtout "Benjamin Rozès".

.....Il eut surtout les dons d'un homme de théâtre et on ne pourra jamais évoquer les premières années du Théâtre-Libre, sans rappeler "Jacques Damour" (30 mars 1887), un acte tiré de la nouvelle de Zola, et dont le succès permit en partie à André Antoine de poursuivre ses "représentations d'essais", passage de l'Elysée-des-Beaux-Arts; "Esther Brandès" et surtout "la Mort du duc d'Enghien", heureuse tentative de rénovation du drame historique (10 juin 1880).^(1a) En dehors du théâtre (Reine de rois, 1909) et des préfaces pour Gustave Flaubert et Goncourt, depuis "Minnie Brandon" (1899).....M. Léon Hennique n'a rien publié. Il a sans doute estimé qu'il avait accompli son oeuvre. Avec une parfaite dignité, il a pris sa retraite. Rare exemple qui est une originalité de plus chez cet original esprit."

(2)

From Thalasso: "Mais la gloire d'Hennique est d'avoir écrit "la Mort du duc d'Enghien". Joué le 10 décembre 1888, ce drame ouvre une voie nouvelle au drame historique. Par l'exactitude des faits, la vérité des caractères, la rapidité de l'action, ces trois tableaux font tomber comme châteaux de cartes le drame historique de Scribe et de Dumas père, et ébranle même le théâtre en prose, génial pourtant, de Victor Hugo....."

INTRODUCTION

Perhaps there is no other one incident in the career of the First Consul which did more to arouse distrust and hostility towards him, and created more of a stir in Europe, than did that which is termed by many historians of the period "the murder" of the Duc d'Enghien. This feeling lived on through his brilliant military career and thereafter, as is evidenced by Lamartine's poem "Bonaparte", which appeared in 1821, a few months after Napoleon's death.

"Depuis les deux grands noms qu'un siècle au
siècle annonce,

Jamais nom qu'ici-bas toute langue prononce
Sur l'aile de la foudre aussi loin ne vola;
Jamais d'aucun mortel le pied qu'un souffle efface
N'imprima sur la terre une plus forte trace:

Et ce pied s'est arrêté là.....

.

Ne crains pas cependant, ombre encore inquiète,
Que je vienne outrager ta majesté muette.

Non! La lyre aux tombeaux n'a jamais insulté:
La mort de tout temps fut l'asile de la gloire.
Rien ne doit jusqu'ici poursuivre une mémoire;

Rien.... excepté la vérité!

.

"Etre d'un siècle entier la pensée et la vie;
 Émousser la poignard, décourager l'envie;
 Ébranler, raffermir l'univers incertain;
 Aux sinistres clartés de ta foudre qui gronde,
 Vingt fois contre les dieux jouer le sort du
 monde,

Quel rêve!!! et ce fut ton destin!...

.

Pourquoi détournes-tu ta paupière éperdue?
 D'où vient cette pâleur sur ton front répandue?
 Qu'as-tu vu tout à coup dans l'horreur du passé?
 Est-ce de vingt cités la ruine fumante,
 Ou du sang des humains quelque plaine écumante?

Mais la gloire a tout effacé.

La gloire efface tout... tout, excepté le crime!
 Mais son doigt me montrait le corps d'une victime,
 Un jeune homme, un héros d'un sang pur inondé,
 Le flot qui l'apportait passait, passait sans
 cesse;

Et toujours en passant la vague vengeresse

Lui jetait le nom de Condé.

.

C'est pour cela, tyran, que ta gloire ternie
 Fera par ton forfait douter de ton génie;
 Qu'une trace de sang suivra partout ton char,
 Et que ton nom, jouet d'un éternel orage,
 Sera par l'avenir ballotté d'âge en âge

Entre Marius et César."

The play is so wholly based on the capture, trial and execution of the Duc d'Enghien that it has no plot; it is but the unfolding of these three episodes. This is, moreover, indicated by the fact that Hennique has not divided it into acts, but has described it as a play "en trois tableaux".

By taking up in detail situations and lines of the play and comparing them with the sources, an endeavor will be made to determine the historical facts which Hennique may have used and how closely he adhered to them.

PREMIER TABLEAU

The scene of the first act takes place at night in the office of General Leval^A at Strasbourg. He and General Fririon^B have orders to await a messenger from the First Consul. Fririon's eyes happen to rest upon a picture of Bonaparte which hangs upon the wall, and he comments: "Seulement, je ne trouve là ni sa mine hautaine, ni son regard dominateur, ni la physionomie de sa bouche, ni l'inoubliable aspect de toute sa personne....Et puis, le premier consul n'est plus maigre! Et puis il n'a eu de sa vie cet air bonasse!" This remark serves to foreshadow the role that the First Consul is to play in the tragic history of the Duc d'Enghien. Leval says he has seen Bonaparte but once and that, several years ago--he was talking with Moreau at the time. This mention of Moreau leads General Fririon to ask: "On ne se jalousait donc pas encore?"⁽⁴⁾ In this connection Thiers says, "The general of the army of the Rhine.....had not escaped from being tainted with that second-rate vice, Envy...for no other reason than because that hero was the first man in the State, and General Moreau only the second...." Mention of the plot against the First Consul in which Moreau seems to have been involved is brought up.^C Although there may be doubt in the minds of historians as to whether or not Moreau was a party to the plot, there

D

seems to be none in the mind of Leval : "Le fait est que ce n'était guère la peine de battre les Autrichiens à Hochstet et à Hohenlinden, pour venir sombrer aujourd'hui dans un complot d'émigrés, en compagnie d'un Cadoudal!" General Fririon explains: "Il était ambitieux et jaloux, qu'est-ce que vous voulez! C'est au Temple qu'on l'a enfermé?" Fririon answers, "Oui, au Temple", and adds that Pichegru is imprisoned there also. Boulay de la Meurthe ⁽⁵⁾ in speaking of Vincennes as the prison indicated by Napoleon for the Duc d'Enghien says, ".....jusqu'ici les chefs comme les simples complices de la conspiration avaient été réunis dans la prison du Temple."

General Fririon's remark, "Comme il pleut dans ce damné Strasbourg!" answered by Leval's, "Les giboulées de Ventôse," shows us the month. The date is further narrowed down to the 19 ventôse, ⁽⁶⁾ an XII (10 mars 1804) by the mention of an order of the First Consul. But as for the hour, one o'clock in the morning, no data have been found.

Leval has been impatiently pacing up and down the room. Fririon, too, begins to feel the strain of the long wait: "Je ne connais rien d'impatientant comme d'attendre ainsi quelqu'un qui n'arrive pas....Vous ne trouvez pas étrange, d'avoir été convoqué sur un ordre secret du ministre, et d'être ici en expectation, sans savoir ce qu'on nous veut?" Fririon glances at the newspaper and exclaims: "Tiens! C'est sur le chemin

de la Malmaison que Cadoudal et ses complices devaient
attaquer la voiture du premier consul." According to
(7)
Thiers : "There was one mode which had not yet been
tried, and upon which, consequently, no stigma of ill
success rested:...to waylay the First Consul's carriage
(8)
on the road to St. Cloud or Malmaison." Martin corrob-
orates this statement. Fririon, still reading the paper
"...Tiens! tiens! je lis la qu'un prince du sang aurait
été présent à l'attaque." And to his question, "Sait-on
lequel?" Leval answers, "Non, pas encore." Leval adds,
"Vous avez vu que Cadoudal avait soixante mille francs
(9)
sur lui quand on l'a arrêté?" Thiers : "On his (George's)
person were found a dagger, pistols, and sixty thousand
(10)
francs in gold and banknotes." Aulard , on the arrest
of Georges: "Tout ce qui a été pris sur Georges, montant
à une valeur de 60 à 80,000 francs....." Fririon comments
"L'Angleterre a toujours bien fait les choses." The
French princes hating the First Consul, were seeking to
overthrow him by aid of the British cabinet to which they
(11)
appealed for funds, which according to Thiers "...it
lavishly granted, with, at least, a general knowledge of
the use to which they were destined." To General Fririon's
"...le plus drôle eût été que les conjurés se fissent
battre par la garde du consul!" Leval answers, "Malheureuse-
ment, une douzaine de cavalerie, attaqués à l'improviste
par cent gaillards déterminés ne me paraissent, en aucun
(12)
cas, susceptibles de se tirer d'affaire." Martin : "C'était

dans une espèce de combat qu'il (Georges) voulait mettre
 (13)
 à mort le premier consul." Thiers notes that the plan
 was "that of assembling a hundred resolute men.....to
 attack his guard, numbering only some ten or a dozen horse,
 disperse it and kill the First Consul in a quasi battle."
 (14)

Lanfrey: "He (Georges) wanted a battle.....He prepared
 an attack of equal numbers on the First Consul's escort,
 which was generally composed of twenty horse (and not
 from ten to twelve, as M. Thiers says). They imagined
 that in thus attacking the First Consul while surrounded
 by his guards, they were giving him battle, and were not
 assassins!" However, the attack was unsuccessful as we
 learn from Fririon: "Oh! mais, alors.....le premier con-
 sul l'a échappé belle...." He adds, "Ce que je ne saisis
 pas bien, par exemple, c'est l'idée qu'avait cette bande
 de Chouans en voulant l'assassiner; car, somme toute,
 Bonaparte mort, la République n'en subsistait pas moins."
 Leval answers, "Qui sait! mon cher.....Regardez donc si,
 aux yeux de l'Europe et des Français, à cette heure, le
 premier consul.....mais chut!"

A carriage is heard in the courtyard below. A sol-
 dier enters and announces the citoyen-général Ordener^E
 who hastens in: "Veuillez m'excuser de me présenter ainsi
 à vous, citoyens, mais j'arrive seulement de Paris, par
 des chemins épouvantables, avec des ordres qu'on m'a pressé
 d'accomplir. (A Leval) Vous êtes bien le général Leval,
 n'est-ce pas? Commandant de division de Strasbourg?"

(15)

Taken from the Correspondance de Napoléon: "Le premier consul Bonaparte adressait au ministre de la guerre la lettre suivante: Vous voudrez bien, citoyen général, donner ordre au général Ordener, que je mets à votre disposition, de se rendre dans la nuit en poste à Strasbourg. Il voyagera sous un autre nom que le sien; il verra le général qui commande la division." Boulay de la Meurthe: (16)

"Ordener se mit en route la nuit même, emmenant avec lui deux courriers; et parvenu à Strasbourg dans la nuit du 12 ou 13 mars, il consacra la journée suivante à tout disposer, d'accord avec le préfet et le Général Leval."

Ordener insists that it is imperative to keep their conversation private, so the soldier who has been awaiting orders at the door is dismissed. To show the painstaking care with which Hennique follows the exact orders of Napoleon, first the speech of the Ordener will be quoted and then in comparison the significant lines taken directly from the Correspondance de Napoléon." (17)

Hennique

Correspondance de Napoleon

Vous ferez partir de Schelestadt trois cents hommes du 26^e de dragons. Ils devront être à Rheinau à huit heures du soir.

Vous enverrez aussi à Rheinau quinze pontonniers

Vous ordonnerez au general Ordener de faire partir de Schelestadt trois cents hommes du 26^e de dragons, qui se rendront à Rheinau, où ils arriveront à huit heures du soir.

Le commandant de la division enverra quinze pontonniers à

qui arriveront également à huit heures du soir. Ils partiront, à cet effet, en poste ou sur des chevaux de l'artillerie légère.

On munira ces troupes de cartouches et on leur donnera du pain pour quatre jours.

Vous joindrez au corps que je viens de vous désigner quatre trentaines de gendarmerie avec un lieutenant et un capitaine.

Le but de ma mission est de cerner la ville d'Ettenheim et d'enlever le duc d'Enghien.

Le général Caulaincourt, qui arrivera demain matin, se rendra de son côté, avec deux cents hommes, à Offenbourg, où il arrêtera divers agents du gouvernement anglais.

Rheinau, qui y arriveront également à huit heures du soir, et qui, à cet effet, partiront en poste ou sur les chevaux de l'artillerie légère.

Les troupes prendront du pain pour quatre jours et se muniront de cartouches.

Le général de la division y joindra un officier de gendarmerie et une trentaine de gendarmes.

Dès que le général Ordener aura passé le Rhin, il se dirigera droit sur Ettenheim, marchera droit à la maison du duc et à celle de Dumouriez.

Vous donnerez l'ordre que le même jour et à la même heure, deux cents hommes du 26^e de dragons, sous les ordres du général Caulaincourt, auquel vous donnerez des ordres en conséquence, se rendent à Offenbourg, pour y cerner la ville et arrêter la baronne

Dès que le général Caulaincourt et moi serons partis, vous ferez passer trois cents hommes de cavalerie et quatre pièces d'artillerie légère à Kehl, puis vous expédiez un poste de cavalerie à Welstadt. On ne sait pas ce qui peut survenir.

A Neuf-Brisach, il faudra faire passer aussi cent hommes sur la rive droite du Rhin. Cent hommes et deux pièces de canon. Les troupes n'exigeront rien des habitants.

de Reich, si elle n'a pas été prise à Strasbourg, et autres agents du gouvernement anglais...

Dans le même temps, le général de la division fera passer trois cents hommes de cavalerie à Kehl, avec quatre pièces d'artillerie légère, et enverra un poste de cavalerie légère à Welstadt, point intermédiaire entre les deux routes.

Vous ordonnerez que le commandant de Neuf-Brissac fasse passer cent hommes sur la rive droite, avec deux pièces de canon.

General Leval asks about expenses, and Ordener says, "J'ai ce qu'il faut dans ma voiture. Le général Fririon m'accompagnera à Ettenheim.....C'est tout. Il ne me reste plus qu'à vous remettre les dépêches dont je suis porteur." General Leval takes the papers and after thanking Ordener begins to go over them.

DEUXIÈME TABLEAU

The second act takes place in the Duc d'Enghien's modest château at Ettenheim in the early morning. It has just struck six o'clock. Two servants, Pierre and Simon, are laying the table as the Duc is preparing for a hunting trip in the Black Forest with his guest, M. le baron de Grünstein. Constant (18) comments thus on the Duc d'Enghien's love of hunting, "Jusqu'aux premiers jours de janvier 1804 le duc d'Enghien ne s'occupa guère que de chasse.....sa distraction favorite dans la Forêt-Noire..." (19)

Thiers: "While the grandfather and father of the family were in London, the grandson, the duc d'Enghien, was at Baden, wholly occupied by the pleasures of the chase..." (20)

Martin: "Il (le Duc d'Enghien) s'était établi dans le pays de Bade. Il vivait là, dans la Forêt-Noire." Simon's reply to an inquiry of Pierre's as to how long the Duc will probably be gone, also serves to prove that his habit of hunting was a well-established one: "Mais....probablement une huitaine de jours, comme d'habitude." Pierre, who is a bit prone to gossip, thinks a week is a long time for the Duc to be separated from a certain lady-- Madame la Princesse de Rohan. Although Pierre mentions her as the daughter of a cardinal, she seems rather to have been the niece of the Cardinal de Rohan. Pierre adds a savory bit of gossip, "Eh bien, on dit que Madame la

Princesse et Monseigneur sont mariés....et qu'ils ne veulent pas qu'on le sache." Historians, in speaking of this particular period of the Duc d'Enghien's life, never fail to mention, although with no real proof, a probable marriage of the Duc d'Enghien and the Princesse de Rohan.

(21)
Constant: "Une passion très-vive inspirée par l'esprit et la grâce de la nièce du fameux Cardinal de Rohan, le retint dans cette bourgade ignorée où devaient venir le saisir les agents militaires du premier consul.....Le Cardinal de Rohan lui-même bénit, secrètement, l'union de ces deux amants. Quoiqu'on n'en ait aucune preuve, il ne paraît pas moins certain que ce mariage fut consac-

(22)
cré et béni." Also from Constant: ".....Sa liaison et son mariage secret avec la Princesse de Rohan-Rochefort, malgré l'opposition et le désaveu de Louis XVIII.....Un motif puissant le détermina à ne pas suivre son père en Angleterre; il s'était pris d'une très-vive passion pour la Princesse de Rohan-Rochefort.....On fixe aux premiers mois de l'année 1801 la date du mariage

(23)
secret....." Boulay de la Meurthe: "On a souvent prétendu que le duc avait épousé secrètement la Princesse Charlotte, vers la fin de 1802: sans être impossible ni même invraisemblable, ce fait n'est nullement établi."

In fact, the prince himself says in a letter "Ce serait, ce me semble, la plus grande (sottise) possible, que de contracter un pareil engagement sans l'autorisation de ses parents. Je n'y ai jamais songé."^(23a) On the other

hand Edouard Tropolong, in reviewing Jacques de la Faye's (24) "La Princesse Charlotte de Rohan et le Duc d'Enghien", furnishes what seems to be authentic material: "...Rien n'est.....plus attachant....que l'idylle entre la princesse Charlotte de Rohan et le digne fils des Condés. Cependant cette idylle eut une conclusion jusqu'ici peu connue. Ce fut un mariage secret. Ce mariage est aujourd'hui indéniable, affirme M. de la Faye, grâce à la découverte, dans une vieille demeure familiale, de notes laissés par le baron de Roesch, l'un des hommes qui ont le plus vécu dans l'intimité du duc d'Enghien pendant les dernières années de sa vie. D'après ces notes, dont M. de la Faye a été le premier à avoir communication, la bénédiction religieuse fut donnée....par l'ancien grand vicaire général de Strasbourg, l'abbé Weinborn. La cérémonie date de la fin de 1803.

In the second scene the Princesse de Rohan enters and asks Simon to inform the Duc ".....que je suis là, et que je désire lui souhaiter un bon voyage." This introduction of the Princesse into the fatal chapter of the Duc d'Enghien's life, although not substantiated by historical facts, gives an additional interest to the plot. The Duc appears almost immediately, ready for hunting. While Pierre is present the trend of conversation between the lovers is most discreet, but when he leaves the room, the Duc exclaims: "J'avais une envie de te sauter au cou, tout à l'heure, quand je suis entré!

....Mais voilà! C'est comme un fait exprès, il y a toujours là quelqu'un pour nous gêner. Nous serions si joyeux, cependant, de vivre avec un peu plus d'agrément, et de laisser-aller!" and later, "Oh! nous l'aurons bien gagnée, la tranquillité, notre tranquillité, si, un jour ou l'autre, elle se décide à venir; car tu sais, j'en ai assez, moi, d'attendre, pour embrasser ma femme, que les valets soient sortis.....et, ma foi, puisque je dois aller prochainement à Londres...." From Boulay de la Meurthe: (25) F ".....l'on m'a assuré qu'on parlait, il y a quelque temps, d'un voyage que le duc d'Enghien devait faire en Angleterre, mais que maintenant il n'en était plus question."

The Duc expresses a keen desire to go and reveal the marriage to his father but, although the Princesse feels that his intention is a generous one, she is afraid their marriage may meet with disapproval and begs the Duc to let them continue living as they have. She says, "Le remède serait pire que le mal," adding: "Et puis, si mystérieux qu'ait été notre mariage, es-tu certain que ton père et ton grand-père ne l'aient pas appris?" The Duc does not believe it probable, but the Princesse goes on to say, "Je peux me tromper; mais, depuis longtemps déjà, je m'imagine que l'abbé Weinborn, qui nous a mariés...." Interrupting her, the Duc declares that he is sure that l'abbé Weinborn has kept their secret. He is equally sure of the silence of the two witnesses, Grünstein and

Thumery, whom we find mentioned by Jacques de la Faye.^{25^a}

The remainder of the party make their appearance: l'abbé Weinborn, le Baron de Grünstein, le Marquis de Thumery and le Lieutenant Schmitt. The lieutenant has returned only at midnight from England. According to Boulay de la Meurthe: ⁽²⁶⁾ ".....l'on m'a parlé d'un individu désigné le lieutenant Schmitt, arrivé également d'Angleterre....," but from a note "C'étaient (Schmitt and Grunstein) deux Allemands que le duc d'Enghien avait attachés à sa personne, avec la pensée que ceux-là du moins, n'imiteraient pas ses aides de camp français, qui l'avaient abandonné. Aucun des deux n'était allé en Angleterre." Upon being asked by the Duc d'Enghien "Eh bien, Schmitt, quelles nouvelles nous apportez-vous de Londres?.....Vous avez vu le comte d'Artois?" he replies, "J'ai vu Monsieur, oui, Monseigneur, et aussi Son Altesse le duc de Berry; mais tous deux m'ont paru tristes, on ne peut plus tristes. La Vendée ne tient pas ses promesses." The Duc is interested in knowing whether or not the English are inclined to push their hostilities vigorously. Schmitt reports: "Oui, monseigneur. La Manche et la Mer du Nord sont déjà pleines de vaisseaux. Tous les ports de France sont bloqués depuis l'Escaut jusqu'à la Somme", and he adds "....il y a plus de vingt mille volontaires sous les armes." In answer to the question asked by the Duc, "Mais, pour se lever en masse, l'Angleterre a donc des craintes?" Schmitt replies: "Sans doute,

Monseigneur; d'autant plus que, chaque jour, l'armée de Boulogne s'habitue à la mer, qu'il suffit d'une nuit de brouillard pour aborder à Douvres, et que, paraîtrait-il, dans un combat qui a eu lieu devant Wimèreux, les chaloupes canonnières françaises se sont brillamment comportées."

Grünstein hopes that "ce bandit de Bonaparte" does not reach England, but the Duc is convinced that he will.

"Il a tant de génie et de bonheur.....C'est un grand homme. Vous verrez qu'il humiliera encore l'Angleterre... vous verrez!" Thumery feels that affairs have been pro-

gressing badly enough for the Royalists at Paris without this threatened danger: "Voici Georges arrêté, ce pauvre Georges, si brave, si dévoué, à son parti. MM. de Polignac et de Rivière ont été arrêtés aussi." And when the Duc adds, "Et Fichegru....et Moreau," Grünstein dismisses them with scorn.

These arrests are confirmed by various his-
(27)
torians. Lanfrey: "Fichegru, betrayed by a friend of whom he had asked shelter, was arrested on February 28.

Georges was not taken until the 9th of March. The two Polignacs and the Marquis de Rivière had been arrested

a few days before." Lavissee: "Bonaparte réunit un Conseil privé: l'arrestation de Moreau fut décidée, ordonnée et exécutée aussitôt (15 février)....Le 9 mars, Cadoudal était arrêté." The Duc d'Enghien asks, "Ah! ça, Messieurs,

toute cette conspiration de Georges, dont claubaudent les gazettes, est donc réelle? Plus j'y songe cependant, et moins je peux la comprendre. Est-il possible que Georges

ne soit venu à Paris que pour tuer Bonaparte!" Schmitt
 (29)
 insists that, "La chose est indubitable." Thiers: "After the arrest and declaration of Georges, the existence of the plot was verified, and the First Consul was justified. It could no longer be argued, as it had been a month earlier, that the police had invented the plots which they affected to discover." The Duc's words, "Georges, transformé en assassin, me gêne le Georges que j'estimais, le chouan Georges," serve to show the attitude which he took toward the plot and his disgust of the whole affair. Grünstein naïvely suggests, "Mais, Monseigneur, Georges n'est pas un assassin....puisque Bonaparte aurait pu se défendre, puisqu'on ne voulait l'attaquer qu'au milieu de la garde." The Duc d'Enghien, however, answers, "Allons, donc, Grunstein, vous savez bien que Georges aurait mis plus d'atouts dans son jeu qu'il n'en aurait mis dans le jeu de son adversaire, et que, par conséquent.....voyons, n'allez-vous pas prétendre que Georges, tombant sur la garde du consul, aurait agi avec la même noblesse que l'archiduc Charles combattant le général Bonaparte au Tagliamento?" Hennique may have taken the idea of this
 (30)
 speech from Thiers's similar one: "They seemed to be on a par with the gallant Archduke Charles, combating against General Bonaparte at Tagliamento or at Wagram; or only inferior to him as to number of troops!" Grünstein, in answer to a question put by Thumery, "...mais est-il besoin de se gêner avec la révolution?" says,

"N'a-t-elle pas guillotiné Sa Majesté Louis XVI? la reine Marie-Antoinette? N'a-t-elle pas fait mourir, sous les coups d'un savetier, le pauvre petit roi Louis XVIII?" Here again the Duc distinctly shows his attitude, "Eh! Thumery, la révolution, cette abominable révolution, que nous haïssons tous, eût-elle fait cent fois pis, est-ce une raison pour que nous fassions comme elle? Le meurtre et l'infamie appellent-ils irrévocablement l'infamie et le meurtre?....Pour ma part, autant mon goût me porte vers ceux qui, comme vous, ont résolu de soutenir leurs droits et leurs idées sur des champs de bataille, autant je méprise les gens dont les moyens de réussite manquent de loyal courage."

Again the duc speaks: "Voyons, Schmitt, est-il vrai aussi que Georges n'avait accepté de venir en France qu'à l'expresse condition d'avoir près de lui un prince du sang, lors de l'attentat? L'avez-vous entendu dire?" Schmitt admits he has heard as much, and upon being asked just which prince was awaited, he names "Son altesse le duc de Berry", who it seems was acting without the approbation of the king. Sources differ as to which prince was at the head of the émigré plot--whether the Duc de Berry or his father, the Comte d'Artois. Bourne says: (31) "During his cross-examination Cadoudal had said that one of the Royal Princes of France knew of the plot and wished to be present when it was carried out. He had meant the

Duc de Berri, younger son of the Comte d'Artois, on whose presence in Paris the conspirators were reckoning...."

(32)

Thiers: "These men (Picot and Bouret de Lozier) unwilling to be deemed assassins, hastened to state that they had returned to Paris in the highest company, including the first nobles of the Bourbon court..., they most distinctly affirmed that they were to be headed by a prince, said to be the Duc de Berry." And from the confession of

(33)

Bouret de Lozier: "Monsieur the Comte d'Artois was to enter France to place himself at the head of the royal-

(34)

ists....." Desmarest: "Il (Georges) marchait contre le consul à deux conditions....que le comte d'Artois.... serait de sa personne à Paris pour donner le signal de

(35)

l'attaque....." Martin: "...il (Georges) prétendait qu'un des princes, le comte d'Artois ou son jeune fils, le duc de Berri, fût à son côté dans l'affaire."

The Duc, rising, suggests, "Si vous le voulez bien, Messieurs, nous allons boire, comme chaque jour, à la santé du roi Louis XVIII qui, pour l'heure, est à Varsovie, loin de son peuple et loin des siens." Historians corroborate this statement that at this time Varsovie was

(36)

the residence of Louis XVIII. Martin: "Tandis que le prétendant 'Louis XVIII' vivait assez retiré à Varsovie,

(37)

se contentant d'observer et d'attendre....." Desmarest:

"Le roi et le duc d'Angoulême étaient à Varsovie." Boulay

(38)

de la Meurthe: "Chassé de Mitau au mois de janvier

dernier par un caprice de Paul I^{er}, le roi fugitif s'était arrêté à Varsovie, dans les possessions de la Prusse...."

Just as they finish their toast to the king, Simon runs in, pale and frightened, calling "Monseigneur! les Français! les Français!" There is a slight difference of opinion as to the exact time of day and the circumstances under which the Duc d'Enghien was captured. From Boulay de la Meurthe: ⁽³⁹⁾ "Un peu après cinq heures, c'était le 15 de mars, et il ne faisait encore qu'un très petit jour, Monseigneur l'éveilla (Joseph Canone) en lui criant: "Vite à ton fusil, ils sont à ma porte!" Also from Boulay de la Meurthe: ⁽⁴⁰⁾ "Vers minuit du 14 ou 15 mars, j'entendis un bruit ressemblant au piétinement de plusieurs chevaux; je réveillai M. de Grünstein; nous nous mîmes à la fenêtre; il faisait tellement obscur qu'on ne pouvait rien distinguer, et le bruit avait cessé dans ce moment. Vers quatre heures du matin, le bruit se renouvela, mais avec plus de force: M. de Grünstein et moi nous ^{nous} levâmes à la hâte; on ouvrit une fenêtre, et nous vîmes la cour remplie de soldats." Boulay de la Meurthe: ⁽⁴¹⁾ "Ce prince s'était levé le 14 mars, avant cinq heures du matin, pour aller à la chasse des bécasses: tout armé avec cinq personnes de sa compagnie, il en attendait une dernière pour sortir du château, lorsqu'un officier et quatre gendarmes français entrèrent dans sa chambre, pour l'arrêter." Simon is afraid for the life of his master, "Ils escaladent le mur,

là-bas.....Sauvez-vous.....Tenez! regardez....il y en a déjà dans le parc." The Princesse also admonishes him "Sauve-toi,.....mais sauve-toi, donc, Henri..." Schmitt, too, "Partez, Monseigneur, dépêchez-vous,.....par la petite porte, derrière la maison." We find in Boulay de la Meurthe: (42) "Canone eut la pensée de faire sauver son maître par la fenêtre d'une chambre de domestique....et accompagné de M. de Grünstein et son chasseur Joseph, le prince sortit de l'appartement pour se diriger vers l'issue secrète."

Voices are heard outside: "Attends! je vais y aller à coup de bottes!" The Duc, opening the window, cries, "Ah! ça, qu'est-ce qu'il y a donc?....Vous êtes fou? Qu'est-ce que vous voulez?" Again a voice, that of Commandant Charlot, is heard, "Ouvrez." Boulay de la Meurthe, (43) quoting from the Duc d'Enghien's diary: "Le jeudi 15, à Ettenheim, ma maison cernée par un détachement de dragons et des piquets de gendarmerie, total de deux cents hommes environ; deux généraux, le colonel des dragons, le colonel Charlot...." The Duc seizes a gun, but is prevented by Grunstein from firing on Charlot. "Pardon, Monseigneur... mais avez-vous des papiers compromettants ici?" And when the Duc replies, "Comment en aurais-je?" Grunstein adds, "Eh, bien, laissez là votre fusil....Toute résistance est inutile....Voyez, le jardin est plein de soldats! Si vous tirez, ils vont vous répondre, et Madame la Princesse...."

The Duc, laying aside his gun agrees, "Vous avez raison, Grünstein. Je veux bien jouer ma vie, mais la mienne seule.....Va ouvrir, Simon...et que tout ce tintamarre finisse." Boulay de la Meurthe: (44) "Le duc ayant été prévenu qu'on cernait son logement, sauta sur un fusil à deux coups, et se coucha en joue au moment où je sommait plusieurs personnes, qui étaient aux fenêtres du duc, de me faire ouvrir ou que j'allais de vive force enlever le duc; le colonel Grünstein l'empêcha de faire feu en lui disant: 'Monseigneur, vous êtes-vous compromis?' Ce dernier lui ayant ^{répondu,} négativement: 'Eh bien! lui dit Grünstein, toute résistance devient inutile; nous sommes cernés, et j'aperçois beaucoup de baïonnettes, il paraît que c'est le commandant; songez qu'en le tuant, vous vous perdriez et nous aussi.'" (45) Again from Boulay de la Meurthe: "Monseigneur l'éveilla en lui criant: "Vite à ton fusil, ils sont à ma porte!" Canone s'élança. Monseigneur ouvrit une de ses fenêtres, Canone se mit à l'autre, tous deux en joue et prêts à tirer. "Qui est-ce qui commande ici?"Monseigneur mit en joue celui qui avait parlé. Alors une des personnes qui avaient couché chez Mgr. le duc d'Enghien entra dans sa chambre et le retint par le bras, en représentant que toute résistance était inutile, que ce n'était plus quelques brigands déguisés, mais une troupe de ligne très considérable, que déjà les murs de la maison étaient escaladés et la cour remplie de soldats." Charlot

(le pistolet au poing) asks, "Qui de vous est le ci-devant
 duc d'Enghien?" Boulay de la Meurthe: ⁽⁴⁶⁾ ".....alors le
 commandant de la gendarmerie, ancien perruquier nommé
 Charlot, s'étant avancé avec l'espion de la veille, demanda:
 'Qui est le duc?'" The Duc asks Charlot "Comment! vous
 êtes chargé d'arrêter le duc et vous n'avez même pas son
 signalement?" Boulay de la Meurthe: ⁽⁴⁷⁾ ".....Si vous avez
 ordre d'arrêter le duc, dit le prince, vous devez sans
 doute le connaître.--C'est, répliqua l'autre, parce que
 je ne le connais pas que je le demande....." Grünstein
 adds, "D'abord, pourquoi venez-vous l'arrêter?" and
 when Charlot repeats his question the Duc answers, "Cher-
 chez." By this time the room is filled with soldiers.
 There are Charlot, Ordener and Fririon as well as a sous-
 officier, Pfersdorf. ^G Boulay de la Meurthe: ⁽⁴⁸⁾ "Ordener,
 qui avait une route assez longue, partit sur le champ
 il emmenait avec lui le général Fririon, commandant le
 département, le chef d'escadrons Charlot avec le sous-
 officier Pfersdorff....." Charlot says, "Vous ne voulez
 pas me répondre?.....Et bien, puisque je n'obtiens rien,
 je vais tous vous arrêter." The Duc, anxious not to im-
 plicate his guests, hastens to say, "N'arrêtez personne;
 je suis le duc." Fririon places him under arrest in the
 name of the First Consul. The Duc asking, "De quoi suis-
 je accusé?" receives the reply, "Nous n'en savons rien,
 Monsieur. Cela ne nous regarde pas. (S'adressant à un
 sous-officier) Pfersdorf!.....Courez immédiatement

jusqu'à la maison de ville et ramenez-moi le bourgmestre..
C'est pour faire constater votre identité." Ordener
 inquires, "L'ex-général Dumouriez n'est pas ici?" Boulay
 de la Meurthe: ⁽⁴⁹⁾ "Arrivé à la maison où je comptais en-
 lever Dumouriez, j'ai arrêté le marquis de Thumery.....
 Le duc d'Enghien m'a assuré que Dumouriez n'était pas
 venu à Ettenheim....." Boulay de la Meurthe: "A l'égard
 de Dumouriez, la méprise s'était découverte d'une manière
 certaine, les recherches faites à Ettenheim, le témoignage
 des habitants, et le langage du duc pendant la route ne
 permettant point de douter d'une confusion de nom avec le
 vieux marquis de Thumery." Schmitt says, "J'ai eu le
 plaisir de le (Dumouriez) rencontrer à Londres, il y a
 environ trois semaines." The Marquis de Thumery, Grün-
 stein and Weinborn are also arrested by Ordener. The
 Princesse breaks in, "Et moi, monsieur, ne voulez-vous
 pas m'arrêter? Je suis la Princesse....." but the Duc,
 interrupting, presents her to Thumery, Grünstein and
 Schmitt as ".....la duchesse d'Enghien." Only the men
 are arrested. ^H Ordener asks a lieutenant, "Eh bien! avez-
 vous trouvé des papiers?" The lieutenant answers, "J'ai
 réuni tout ce que j'ai pu trouver, citoyen-général."
⁽⁵⁰⁾
 Boulay de la Meurthe: ".....il s'était emparé des papiers
 que le prince, par un excès d'imprudence, n'avait même pas
 songé à confier à un ami." Boulay de la Meurthe: ⁽⁵¹⁾ "J'ai
 l'honneur de vous adresser, mon général, le procès-verbal,
 et les papiers qui ont été saisis chez le duc d'Enghien."

The bourgmestre arrives and verifies the identity
of the Duc d'Enghien. Boulay de la Meurthe: "Le com-
mandant de la gendarmerie revint en ce moment, amenant
avec lui un bourgeois d'Ettenheim qu'il voulait contraindre
à lui faire reconnaître le prince." Boulay de la Meurthe: (52)
".....le bourgmestre d'Ettenheim constata non seulement
l'identité du prince, mais il fut obligé de nommer tous
les prisonniers." The Duc remarks dryly, "Enchanté de
vous voir, monsieur le bourgmestre. Et ma foi, puisque
vous êtes là, voudriez-vous faire dire, je vous prie, au
grand-duc de Bade mon respect et la façon discourtoise
dont on vient de m'arrêter chez lui?" Constant: (53)
".....
Cette arrestation eut lieu, sans que ni moi, ni le ministre
de Bade en eussions eu aucune communication préalable."
Charlot sits down and as Fririon dictates, writes the fol-
lowing description of the prisoner: "Cheveux et sourcils:
châtain-clair; figure ovale, longue, bien faite; yeux
gris, tirant sur le brun; bouche moyenne; nez aquilin;
menton un peu pointu,..." From the Moniteur: (54)
"La com-
mission, convoquée par l'ordre du général en chef, com-
mandant de Paris, s'est réunie dans le château de Vincennes
.....à l'effet de juger le nommé Louis-Antoine-Henri de
Bourbon, duc d'Enghien, né à Chantilly, le 2 août 1772,
taille d'un mètre 705 millimètres, cheveux et sourcils
châtain-clair....." the rest of the description is taken
verbatim from the above extract.

Preparations for departure are made and after taking leave of the Princesse, the Duc asks Charlot ".....Ah! çà, où allez-vous me conduire maintenant?" The answer is "A Strasbourg."

TROISIÈME TABLEAU

We follow the Duc d'Enghien to the château of Vincennes "dans une grande salle délabrée, dont le papier pend, déchiré à certains endroits, et à d'autres est moisi et taché d'humidité." Those present are: "le général Hullin; ^I le colonel Guitton; quatre autres colonels-juges; le major Dautencourt; le capitaine Molin; gendarmes d'élite; soldats de la garnison de Vincennes." (56)
 From Boulay de la Meurthe: ".....le général Hulin (sic) fut désigné pour exercer la présidence; ses opinions jacobines, ses antécédents, son titre même de commandant dans la garde consulaire, paraissant autant de gages qu'il serait inaccessible aux préventions ou aux calculs d'une indulgente partialité." (57)
 Again from Boulay de la Meurthe: ".....le Premier Consul ne doutait point de l'arrivée de son prisonnier pour le 20 mars.....il dicta l'arrêté qui renvoyait le duc d'Enghien devant une commission militaire, convoquée à Vincennes et composée de sept membres désignés par le gouverneur de Paris."

Hullin begins, "Veuillez terminer la lecture du procès-verbal, citoyen-major." Dautencourt, standing, reads the following as it appears in the first column:

Hennique

A lui demandé s'il connaît le général Pichegru et s'il a eu l'occasion de le rencontrer plusieurs fois.

A répondu: Je ne l'ai, je crois, jamais vu; mais je sais qu'il a désiré me rencontrer. Je me loue de ne pas l'avoir connu, d'après les vils moyens dont on dit qu'il a voulu se servir, s'ils sont vrais.

A lui demandé s'il connaît l'ex-général Dumouriez.

A répondu: Pas davantage; je ne l'ai jamais vu.

A lui demandé si, depuis la paix, il n'a point entretenu de correspondance dans l'intérieur de la République.

A répondu: J'ai écrit à quelques amis qui me sont encore attachés, qui ont fait

(58)

Boulay de la Meurthe

A lui demandé s'il connaît le général Pichegru; s'il a eu des relations avec lui.

A répondu: Je ne l'ai, je crois, jamais vu; je n'ai point de relations avec lui. Je sais qu'il a désiré me voir. Je me loue de ne pas l'avoir connu, d'après les vils moyens dont on dit qu'il a voulu se servir, s'ils sont vrais.

A lui demandé s'il connaît l'ex-général Dumouriez, et s'il a des relations avec lui.

A répondu: Pas davantage; je ne l'ai jamais vu.

A lui demandé si, depuis la paix, il n'a point entretenu de correspondance dans l'intérieur de la République.

A répondu: J'ai écrit à quelques amis qui me sont encore attachés, qui ont fait

la guerre avec moi, pour leurs affaires et pour les miennes. Ces correspondances n'étaient pas de celles dont il croit qu'on veuille parler.

De quoi a été dressé le présent, qui a été signé par le duc d'Enghien, par le chef d'escadron Jacquin, le lieutenant Noiret, les gendarmes de service, et par nous, capitaine rapporteur.

Toutefois, et avant de signer le dit procès-verbal, le duc d'Enghien a voulu y ajouter ceci: Je fais avec insistance la demande d'avoir une audience particulière du premier consul. Mon nom, mon rang, ma façon de penser et l'horreur de ma situation me font espérer qu'il ne se refusera pas à ma demande.

la guerre avec moi, pour leurs affaires et les miennes. Ces correspondances n'étaient pas de celles dont il croit qu'on veuille parler.

De quoi a été dressé le présent, qui a été signé par le duc d'Enghien, le chef d'escadron Jacquin, le lieutenant Noiret, les deux gendarmes et le capitaine-rapporteur.

Avant de signer le présent procès-verbal, je fais, avec instance, la demande d'avoir une audience particulière du Premier Consul. Mon nom, mon rang, ma façon de penser et l'horreur de ma situation, me font espérer qu'il ne se refusera pas à ma demande.

L. A. H. de Bourbon

Noiret, lieutenant; Jacquin.

Colonel Guitton asks "Peut-on avoir une minute les pièces à charge?" Hullin makes the astounding reply: "Il n'y a point de pièces à charge.....mais voici l'arrêté

du gouvernement consulaire qui, pour les divers motifs que vous allez y voir, nous défère le ci-devant duc d'Enghien." Colonel Guitton, again: "En ce cas, je prie le citoyen-greffier de me communiquer les pièces à décharge." Molin makes the same reply, "Il n'y en a pas, citoyen-colonel." And when General Hullin commands "...qu'on réunisse les témoins," and Molin says, "Il n'y a pas de témoins," the judges look at each other in bewilderment.

It is just striking two o'clock. Hullin orders the prisoner brought in. Constant: (59) ".....Pour l'exécution de ces dispositions, et en vertu des ordres du général Hullin, président de la commission, le capitaine soussigné s'est rendu dans la chambre où se trouvait couché le duc d'Enghien, accompagné du chef d'escadron Jacquin de la légion d'élite, et des gendarmes à pied.....et encore du citoyen Noirot.....Le capitaine rapporteur soussigné a reçu de suite les réponses ci-après, sur chacune des interrogations qu'il lui a adressées étant assisté du citoyen Molin, capitaine au 18^e regiment, greffier choisi par le rapporteur."

The Duc d'Enghien is subjected to the following interrogatory which is here compared with a very similar one taken from Boulay de la Meurthe.

Hennique	Boulay de la Meurthe (60)
Comment vous appelez-vous?	A lui demandé ses noms,
Votre âge? Où êtes-vous né?	prénoms, âge et lieu de

Louis-Antoine-Henri de Bourbon, duc d'Enghien. Trente-deux ans. A Chantilly.

Vers quelle époque avez-vous quitté la France?

Je ne peux pas le dire précisément; mais il me semble que c'est le 16 juillet 1789. Je suis parti avec le prince de Condé, mon grand-père, avec mon père, avec le comte d'Artois et les enfants du comte d'Artois.

Où avez-vous résidé depuis votre sortie de France?

En sortant de France, j'ai passé, avec mes parents, par Mons et Bruxelles; puis nous nous sommes rendus à Turin, chez le roi de Sardaigne, où nous sommes restés à peu près seize mois. De là, toujours avec mes parents, je suis

naissance.

A répondu se nommer Louis-Antoine-Henri de Bourbon, duc d'Enghien, né, le 2 août, 1772, à Chantilly.

A lui demandé à quelle époque il a quitté la France.

A répondu: Je ne puis le dire précisément; mais je pense que c'est le 16 juillet 1789. Je suis parti avec le prince de Condé, mon grand-père, mon père, le comte d'Artois et les enfants du comte d'Artois.

A lui demandé où il a résidé depuis sa sortie de France.

A répondu: En sortant de France, j'ai passé, avec mes parents que j'ai toujours suivis, par Mons et Bruxelles; de là, nous nous sommes rendus à Turin, chez le roi de Sardaigne, où nous sommes restés à peu près seize mois.

allé à Worms et aux environs,
sur les bords du Rhin.

Et ensuite?

Ensuite, quand mon grand-père, le prince de Condé est passé en Angleterre, j'ai habité Gratz, sept ou huit mois, pour mon plaisir..... jusqu'au jour où, après avoir demandé au cardinal de Rohan l'autorisation de résider dans son diocèse, je vins me fixer à Ettenheim, en Brisgau. J'y vivais depuis deux ans et demi. C'est là qu'on m'a fait arrêter.

De là toujours avec mes parents, je suis allé à Worms et aux environs, sur les bords du Rhin.

A lui demandé où il s'est retiré depuis la paix entre la République française et l'empereur.

A répondu:.....qu'il est ensuite resté pour son plaisir à Gratz ou aux environs, à peu près six ou neuf mois, attendant des nouvelles de son grand-père, le prince de Condé, qui était passé en Angleterre, et qui devait l'informer du traitement que cette puissance lui ferait, lequel n'était pas encore déterminé. Dans cet intervalle, j'ai demandé au cardinal de Rohan la permission d'aller dans son pays à Ettenheim, en Brisgau, ci-devant évêché de Strasbourg; que depuis deux ans et demi il est resté

dans ce pays. Depuis la mort du cardinal, il a demandé à l'électeur de Bade, officiellement, la permission de rester dans ce pays, qui lui a été accordée, n'ayant pas voulu y rester sans son agrément.

N'avez-vous pas porté les armes contre la République?

Si, monsieur,.....J'avais fait la campagne de 1792, en Brabant, avec le corps de Bourbon, à l'armée du duc Albert; puis, quand le corps de Condé s'est formé, j'ai fait avec ce corps toute la guerre qu'il avait entreprise contre vous.

Quand le corps de Condé, dis-je, a été licencié, n'étiez-vous pas à la solde de l'Angleterre?

J'étais à la solde de l'Angleterre.

Cette puissance vous accorde-

.....J'avais, avant cela, fait la campagne de 1792 en Brabant, avec le corps de Bourbon, à l'armée du duc Albert.

A lui demandé s'il n'est point passé en Angleterre, et si cette puissance lui accorde toujours un traitement.

A répondu n'y être jamais allé, que l'Angleterre lui accorde toujours un traitement

t-elle toujours un traitement?

Je n'ai même que cela pour vivre.

Avez-vous entretenu des correspondances avec les princes français retirés à Londres?

Naturellement. Pour quelle raison n'aurais-je pas correspondu avec mon grand-père et avec mon père?

Quand les avez-vous vus pour la dernière fois?

J'ai quitté le prince de Condé à Vienne, après le licenciement du corps qui portait son nom; quant au duc de Bourbon, je ne crois pas l'avoir vu depuis 1794 ou 1795.

Quel grade occupiez-vous dans l'armée de Condé?

J'ai d'abord servi comme volontaire au quartier-

et qu'il n'a que cela pour vivre.

A lui demandé s'il entretenait des correspondances avec les princes français retirés à Londres.

A répondu: que naturellement il entretenait des correspondances avec son grand-père.

.....s'il les avait vus depuis quelque temps?

.....depuis qu'il l'avait quitté à Vienne où il était allé le conduire après le licenciement du corps; qu'il en entretenait également avec son père, qu'il n'avait pas vu, autant qu'il peut se le rappeler, depuis 1794 ou 1795.

A lui demandé quel grade il occupait dans l'armée de Condé.

A répondu: Commandant de l'avant-garde en 1796. Avant

général de mon grand-père;
 puis j'ai commandé l'avant-
 garde en 1796. Depuis?
 Toujours à l'avant-garde.

cette campagne, comme volon-
 taire au quartier-général de
 son grand-père; et toujours,
 depuis 1796, comme commandant
 d'avant-garde.....

The Duc d'Enghien, upon being asked why he bore arms against his country, replies, "Pour Dieu, pour le roi, pour le trône, et pour recouvrer le légitime héritage de mes aïeux." When Hullin inquires, "Avez-vous conspiré contre les jours du premier consul? Vous êtes-vous lié au complot d'assassinat tramé par Georges?" he becomes indignant, "Est-ce au duc d'Enghien, au petit-fils du grand Condé, que vous parlez, monsieur?.....Pardon, mais j'estimais que la gloire de mes ancêtres, mon rang, et la loyauté qu'on est en droit de supposer, même à un ennemi, méritaient beaucoup mieux qu'une insulte." From Lanfrey: (61)

"It is said that when Hullin asked him if he was connected with a plot against the life of the First Consul, the blood of the Condés boiled within him, and he repelled the suspicion with a flush of anger and indignation." He emphatically denies any association with the conspirators. Hullin goes on with "Tout le fait croire, cependant! et votre haine contre la République, et le lieu où vous habitez.....et vos fréquentes disparitions d'Ettenheim." The Duc replies: "J'ai déjà expliqué à monsieur pourquoi j'habitais Ettenheim. Quant à mes

disparitions....." Dautencourt interrupts, "Monsieur m'a en effet expliqué,.....et je l'ai consigné dans le procès-verbal,.....que son séjour à Ettenheim n'avait qu'un but: celui de profiter d'un droit de chasse que lui accordait l'électeur de Bade." And to explain his disappearances the Duc exclaims, "Eh! monsieur, il me semble que ce n'est pas dans les rues d'Ettenheim que je pouvais chasser!.....Bonaparte est un grand homme! Si je lui ai voué une haine implacable, ainsi qu'à tous les Français, ce n'est pas une haine d'assassin." Boulay de la Meurthe: ⁽⁶²⁾ ".....il estimait Bonaparte comme un grand homme, mais qu'étant prince de la famille Bourbon, il lui avait voué une haine implacable ainsi qu'aux Français, auxquels il ferait la guerre dans toutes les occasions."

Hullin counsels thus: "Monsieur, vous ne me paraissez pas comprendre votre situation. Vous prenez soin de nous rappeler à chaque instant votre naissance, comme si cela était une preuve de quelque chose, ne feriez-vous pas mieux d'adopter un autre système de défense?Je ne veux pas abuser de votre position, mais remarquez que vous m'avez coupé plusieurs fois la parole, et qu'à des questions faites avec le plus grand calme, vous avez répondu presque furieusement. Prenez-y garde, monsieur, tout ceci pourrait devenir sérieux, trop sérieux. Et puis, comment espérez-vous de nous persuader

qu'à Ettenheim, vous ignoriez aussi complètement que vous le dites ce qui se passait en France, lorsque le monde entier en est instruit? Et comment admettre qu'avec votre naissance, puisque naissance il y a, vous étiez indifférent à des événements, dont toutes les conséquences devaient être pour vous.....?" Constant: ⁽⁶³⁾ "La commission le laissa parler autant qu'il voulait; et quand il eut fini, on lui fit observer ou qu'il ne connaissait pas sa situation, ou qu'il ne voulait pas répondre aux questions qu'on lui adressait; qu'il se renfermait dans sa naissance et la gloire de ses ancêtres; qu'il ferait mieux d'adopter un autre système de défense. On ajouta qu'on ne voulait point abuser de sa situation; mais qu'il n'était pas probable qu'il ignorât aussi complètement qu'il le disait ce qui se passait en France, lorsque non seulement le lieu qu'il habitait, mais la France et l'Europe entière en étaient occupés; qu'il ne parviendrait jamais à faire croire qu'il fût indifférent à des événements dont toutes les conséquences devaient être pour lui, qu'il y avait en cela trop d'in vraisemblance pour qu'on ne lui en fît pas l'observation; qu'on l'engageait à y réfléchir, et que cela pouvait devenir sérieux." The Duc insists "Monsieur, je n'eusse pas été indifférent aux événements, s'ils avaient pu s'accorder avec l'honneur.....J'ai combattu pour des droits légitimes, pour reléver un trône que des factions ont

abattu; ce n'est donc pas contre mon pays, mais contre la révolution que j'ai porté les armes, cette révolution qui n'a eu pour assises que des échafauds." Another question from Hullin: "Voyons, pourtant, monsieur,..... votre grand-père et votre père n'ont-ils jamais employé leur influence à vous pousser un peu plus loin que vous n'auriez désiré?" The Duc replies: "Je vous comprends fort bien, monsieur, et j'apprécie vos intentions bienveillantes; mais je ne puis me servir des moyens que vous m'offrez.....J'ai même demandé à l'Angleterre du service dans ses armées, quand vous lui avez déclaré la guerre. Mais elle m'a fait répondre qu'elle ne pouvait m'en donner, que j'eusse à rester sur le Rhin où, incessamment, j'aurais un rôle à jouer." Constant: ⁽⁶⁴⁾ "Monsieur, je vous comprends très bien; mon intention n'était pas d'y rester indifférent. J'avais demandé à l'Angleterre du service dans ses armées; et elle m'avait fait répondre qu'elle ne pouvait m'en donner, mais que j'eusse à rester sur le Rhin, ou j'aurais incessamment un rôle à jouer et j'attendais....." Hullin says, with emotion, "Monsieur, songez-vous bien à ce que vous nous racontez là, et ignorez-vous que les commissions militaires sont sans appel?" ⁽⁶⁵⁾ In Boulay de la Meurthe we find much the same type of statement: "A la manière dont vous répondez, lui dit-il (Hullin) sévèrement, vous semblez vous tromper sur votre position. Prenez-y garde; ceci pourrait

devenir sérieux, et les commissions militaires jugent sans appel." The questioning at an end, the Duc is left alone with Noiroi. "Voulez-vous que je vous dise, mon cher monsieur Noiroi? Et bien, je ne regrette qu'une chose: c'est, à Ettenheim, de n'avoir pas tiré sur un des généraux que j'ai eus chez moi. Au moins, mon sort eût-il été décidé, sur-le-champ, par les armes....."

(66)
 From Constant: ".....il dit qu'il se repent de n'avoir pas tiré sur moi (Charlot), ce qui aurait décidé de son sort par les armes." The Duc is very hopeful concerning his request for an interview with Bonaparte. "En tout cas je suis persuadé qu'il ne me refuserait rien, s'il savait que je suis un des plus passionnés admirateurs de ses talents militaires, et que cela, mal interprété, m'a valu d'être réprimandé une fois par le prince de Condé, mon grand-père." He and Noiroi are discussing the Egyptian campaign when Madame Harel and the Princesse de Rohan enter the room. There seems to be no historical basis for the presence of the Princesse at the execution. However, some think there is a possibility that she may have tried to follow the Duc and use her influence in saving his life. (67)
 Boulay de la Meurthe quotes the Duc d'Enghien as saying: "Toute ma crainte est que cette lettre ne vous trouve plus à Ettenheim, et que vous ne soyez en marche pour venir ici, le bonheur que j'aurais de vous voir n'égalerait pas à

beaucoup près la crainte que j'aurais de vous voir partager mon sort." Also from Boulay de la Meurthe: (68) "La princesse de Rohan, qui habitait à Ettenheim avec le duc d'Enghien, est venue hier à Paris voir ce qu'il deviendrait. J'ai entendu dire à quelques personnes qu'à son arrivée elle à été mise en arrestation; mais je n'ai pu encore le vérifier.....et en effet ce qui a été assuré comme positif la veille, est révoqué le lendemain. C'est ainsi qu'on dit actuellement que Mlle. de Rohan qu'on avait assuré être arrivée à Paris, et détenue aux Madelonnettes, n'a pas bougé d'Ettenheim, tandis que d'autres disent qu'elle avait suivi les traces du duc d'Enghien jusqu'à Strasbourg, d'où elle aurait été renvoyée."

The Princesse throws herself into the arms of the Duc, who introduces her as "la duchesse d'Enghien." They are left together for a short time. Whatever fears the Duc d'Enghien may have of the outcome of his arrest, before the Princesse he is most optimistic. When Noirot and Mme Harel return, the two part tenderly and with emotion. After the departure of the Princesse the Duc admits "Je n'ai jamais tant menti de ma vie!.....La pauvre femme! J'ai cru un moment qu'elle ne voudrait pas s'en aller.....Mon Dieu, que je suis fatigué. Ah! mon cher monsieur Noirot, quelle existence que la mienne, depuis mon arrestation! J'allais partir pour la chasse;

on cerne ma maison, on m'enlève, et on me conduit jusqu'au Rhin.....Pourquoi m'a-t-on enlevé? j'en suis encore à me le demander. Bref, me voici arrêté, sur territoire neutre, au mépris du droit des gens.....J'arrive à Strasbourg.....on me dirige sur la citadelle. Là, rien de prêt pour me recevoir. Je couche à terre, sur un matelas. Inutile de vous dire combien peu j'ai dormi....Le lendemain, on me sépare de mes amis....J'écris quelques lettres pour me consoler, puis toutes les autorités du pays se mettent à défiler devant moi. Le soir venant, je commence à penser: Ah! enfin, je vais pouvoir dormir.....pas du tout...on apporte les papiers qu'on avait saisis chez moi, à Ettenheim, et on se met à les lire, à se les communiquer, puis à en faire des liasses, jusqu'à onze heures.....J'étais excédé; mais je ne peux de nouveau m'endormir, tant j'avais présent à l'esprit le souvenir de ma cruelle position.....La nuit se passe toutefois.....une journée presque tranquille lui succède. On m'accorde même, avant de dîner, l'autorisation de prendre l'air dans un petit jardin.....Je dîne....je me couche. A-ah! je m'endors....Mais, admirez donc mon peu de chance, mon cher monsieur Noiro! le commandant Charlot, l'inévitable commandant Charlot accourt me réveiller. Je m'habille à la hâte; il me faut, paraît-il, me rendre sur-le-champ chez le général Leval.....Allons chez le général Leval....., fais-je avec résignation...

Mais baste! C'est une voiture à six chevaux de poste qui m'attend au milieu de la rue, et des gendarmes. Il y a eu contre-ordre.....Et en route pour Paris! Nous arrivons à Paris; on me transfère ici; je passe en conseil de guerre; on m'accuse d'avoir voulu assassiner le premier consul....." This has clearly been taken from the Duc d'Enghien's diary which is found in Boulay de la Meurthe. (69) J

The Duc, letting his head rest on the table, falls asleep; Dautencourt enters the room and reports to Hulin (70) that the sentence is "La mort." Constant: ".....et lorsqu'on vint le chercher pour lire sa sentence, il était profondément endormi." Upon Noirot's asking, "Et quand lui lira-t-on la sentence?" Dautencourt replies: "Sur le terrain.....Les troupes sont déjà en bas, dans les fossés du château." Noirot, startled, "Les troupesà cette heure-ci?.....Pourquoi faire?....Comment! tout de suite?" Dautencourt answers: "A l'instant. Il paraît qu'on ne veut pas traîner les choses....qu'il y a des ordres secrets." Harel ^K comes in and gives the order to a brigadier "Réveillez-le. Ah! prenez donc une des lanternes qui sont là. Il nous en faut une pour descendre l'escalier."

The Duc, on being awakened, wishes to know what is wanted. Harel says: "Monsieur, veuillez me suivre et rappeler tout votre courage." The Duc asks: "Mais, où

me conduisez-vous, monsieur? Où diable me conduisez-vous? Si c'est pour m'enterrer vivant dans un cachot, je préfère que vous me meniez à la mort." Harel admonishes him: "Monsieur, rappelez tout votre courage." From Constant: (71) "Ce fut Harel qui, en sa qualité de gouverneur de Vincennes, reçut de Savary la mission d'amener le prisonnier sur le lieu du supplice;.....Il pénétra dans la chambre qu'occupait le prince, tenant à la main une grosse lanterne. Veuillez me suivre, dit-il au duc d'Enghien, et rappelez tout votre courage.....Parvenu au sommet de l'étroit escalier qui conduit dans les fossés, le prince, saisi par l'air froid et humide de la nuit demanda à Harel vers quel cachot on le conduisait; j'aime mieux mourir à l'instant, dit-il, que d'être ainsi traité! Harel l'exhorta de nouveau à rappeler tout son courage....Il s'en doutait si peu, qu'en descendant l'escalier qui conduit dans le fossé il demanda où on le conduisait; on ne lui répondit point. Je précédais le prince avec une lanterne; sentant le froid qui venait d'en bas, il me serra le bras et me dit: 'On me jetterait dans un cachot!'"

Just after the Duc d'Enghien has left his room the Princesse and Mme Harel enter. The Princesse is surprised to find that he is gone; Mme Harel suggests it is "Parce que, sans doute, madame, on aura conduit Son Altesse dans une chambre moins délabrée." From this point the story is carried on through the Princesse who witnesses

the death of her husband through a window opening on the courtyard.

The noise of arms is heard and then the voice of Dautencourt, reading: "Au nom du peuple français, après interrogatoire et conclusions du rapporteur, la commission déclaré le nommé Louis-Antoine-Henri de Bourbon, duc d'Enghien, à l'unanimité, coupable d'avoir porte les armes contre la république, d'avoir offert ses services au gouvernement anglais, d'être l'un des fauteurs de la conspiration tramée contre le premier consul. Et le condamne (72) à la peine de mort." From Boulay de la Meurthe: "Commission Militaire Spéciale du 29 ventôse, an XII. Au nom du peuple Français. Ce jourd'hui 30 ventôse, an XII de la République, la commission militaire spéciale, formée dans la 1^{ère} division militaire en vertu de l'arrêté du gouvernement, en date du 29 ventôse, an XII, composée d'après la loi du 19 fructidor, an V, de sept membres....

Accusé:

1. D'avoir porté les armes contre la République française.
2. D'avoir offert ses services au gouvernement anglais, ennemi du peuple Français.

6. D'être l'un des fauteurs et complices de la conspiration tramée par les Anglais contre les jours du Premier Consul.....Constant:---La commission militaire spéciale

le condamné à l'unanimité, à la peine de mort, le nommé Louis-Antoine-Henri de Bourbon, duc d'Enghien, en réparation des crimes d'espionnage, de correspondance avec les

ennemis de la République, d'attentat contre la sûreté intérieure et extérieure de la République."

Madame Harel, knowing what is to take place, is trying to hurry the Princesse outside the château when the latter hears the voice of the Duc saying: "Grâce à Dieu, je mourrai de la mort d'un soldat!" Mme Harel insists that it cannot be the Duc: "Non, madame, je vous assure que non. Comment voulez-vous que ce soit la voix de monsieur le duc?" But again he speaks: "Y a-t-il parmi vous un homme d'honneur qui veuille s'engager à me rendre un dernier service?" The Princesse, insisting that she hears the Duc's voice, begins to tremble violently. Mme Harel again tries to reassure her: "Je vous en supplie, madame.....C'est une nouvelle garnison qui vient d'arriver au château. On l'attendait....C'est même pour cela que nous n'avons pu reprendre le chemin par lequel vous êtes venue." The Princesse strives to see what is happening, but the fog and darkness prevent her. We hear again a voice from the courtyard, saying, "Il veut mourir comme un capucin!" And the Duc: "Eh bien! qu'on m'indique la place où je dois mourir.....Non, pas de mouchoir. Je ne veux pas de mouchoir. J'ai vu la mort d'aussi près sans en être intimidé." From Boulay de la Meurthe: ⁽⁷⁸⁾ "On sait enfin qu'il est mort debout, sans permettre qu'on lui bandât les yeux, le front calme, le regard assuré....." Just as the adjutant orders "En joue. Feu!" the Duc

d'Enghien cries "Vive le roi!" and the Princesse falls on her knees crying "Henri.....mon Henri.....mon pauvre Henri."

CONCLUSION

It has been shown in this study, by a strict comparison of the play and its sources, not only that Hennique's use of his material is scrupulously exact, but that the play itself is no more than the staging of the historical incidents and that, except in one respect, he refrained from adding any extraneous material. Rarely have bare facts been found sufficiently interesting to build up a complete drama as they do in this case.

The only deviation which the author allows himself is in having the Princesse de Rohan present at Ettenheim when the Duc d'Enghien was arrested, and later at Vincennes within ear-shot at the time of his execution. However, even this incident is not entirely an invention of the author's, for, according to Boulay de la Meurthe, it was for some time considered probable that the Princesse might have tried to follow the Duc. This supposition, however, was later proved false.

The characters which appear are the actual personages connected with the event, and occur in any detailed study of the period. As regards the Duc d'Enghien and the long discussed question whether or not he was involved in the Cadoudal plot, Hennique conveys the impression that he was in nowise implicated. The Duc is so frank in

expressing his hatred for the First Consul, while admiring his military powers; he so readily admits his alliance with the enemies of France; so recklessly proclaims his desire to overthrow the Republic, thereby forfeiting his life, that when he emphatically denies any participation in the plot, the reader feels assured of his innocence. And this, in spite of the few who endeavor to shield the First Consul, seems to be the verdict of historians.^L

APPENDICES

(75)

A. From Constant : "Le Duc d'Enghien."

Jean-François Leval, né le 17 avril, 1761, s'enrôla en 1779 dans le régiment de Poitou. De 1792 à 1793, il passa par les grades de capitaine au 1^{er} bataillon de Paris, lieutenant-colonel, et colonel de l'ancien régiment des Deux-Ponts. Il servit sous Hoche comme général de brigade, sous Jourdan à l'armée de Sambre-et-Meuse; sous Moreau, à l'armée du Rhin, comme général de division. Il commandait à Strasbourg en 1804.

(76)

B. Constant : "Le Duc d'Enghien."

François-Nicholas Fririon, né à Vandières, le 7 février 1766, entra au service à l'âge de seize ans, comme engagé volontaire au régiment d'Artois. Il fut nommé général de brigade par Moreau, sur le champ de bataille de Hohenlinden; on ne trouve pas de trace, dans les biographies qui ont été écrites sur lui, du rôle, d'ailleurs très-effacé, qu'il a rempli dans l'arrestation du duc d'Enghien à Ettenheim. En cette circonstance il n'accompagnait le général Ordener qu'en qualité de chef d'état-major du général Leval qui commandait la 5^e division militaire.

C.

This plot, headed by Georges Cadoudal, a formidable chieftain of the Chouans of Morbihan, living at

the time in London, was backed by the British government and supported by the Bourbon princes, the Comte d'Artois and his second son the Duc de Berri. The plan was to assemble in Paris a group of men who, with Georges at their head, were to waylay the carriage and escort of the First Consul on the way to Malmaison or St. Cloud, and in a kind of battle kill the First Consul. Georges, unwilling to be called an assassin, insisted upon a struggle.

General Moreau, because of his jealous feeling toward Bonaparte and his influence over the army, was to be drawn into the plot if possible. A mediator was found in the person of Pichegru, the conqueror of Holland, who had been transported by the Directory to Sinnamari, but who had made his escape, and resided at this juncture in London. He was to confer with Moreau in Paris and win him over to the Bourbons. Georges, with a party of Chouans set out for France, landing without mishap. It was later agreed that Pichegru accompanied by M. de Rivière and one of the Polignacs, should go to France and join Georges. Moreau was supposed to have been won over, and the French princes were to set out for France. However, before all the necessary preparations had been made, the police had discovered a large part of the undertaking, and Bonaparte had been warned. Several of the minor members had been captured, and in this way the First Consul had learned the details of the plot. When he found that the princes were to set

out for France, he sent Savary, his confidential spy, with men to guard the coast. The Comte d'Artois and the Duc de Berri were evidently warned for they did not leave England. The First Consul, disappointed at not having succeeded in capturing the princes, seems to have made the Duc d'Enghien the victim of his anger against the Bourbons. Moreau and Pichegru were imprisoned in the Temple. Moreau's sentence was finally reduced to banishment to America, but Pichegru either was killed or committed suicide in prison. George Cadoudal and twelve other conspirators were executed, June 26, 1804 (le 7 messidor). Bonaparte freed the two Polignacs, the Marquis de Rivière, and five others.

D.

There is a difference in the opinion of historians as to just what part Moreau played in the Cadoudal plot-- but there is no doubt that he became implicated and suffered the consequences. Martin says: ⁽⁷⁷⁾ "Moreau vivait alors à l'écart, mécontent, aigri, complètement brouillé avec le Premier Consul et regrettant amèrement d'avoir ⁽⁷⁸⁾ coopéré au 18 Brumaire." Lanfrey: "They knew that Moreau was discontented and much opposed to the Consular regime; from this they concluded that he was ready to join a Royalist conspiracy. They were in reality gravely deceiving themselves, in attributing such dispositions ⁽⁷⁹⁾ to Moreau....." Desmarest: "On ne lui parlait plus

du rappel de Pichegru, mais de ses propres dangers.....
 et de la nécessité de s'entendre contre un dominateur
 qui menaçait tout. Mais, combien il y avait loin chez
 Moreau de la mauvaise humeur ou de la haine à la réso-
 lution d'un renversement, et de cette résolution à l'ac-
 tion elle-même, surtout dans le but d'une restauration!
 Aussi.....Moreau ne laissa-t-il aucun espoir à Pichegru,
 son ultimatum fait: 'Faites de Bonaparte ce que vous
 voudrez, mais ne me demandez pas de mettre à sa place un
 prince Bourbon.' (80) Lavisse: "Moreau n'avait jamais voulu,
 et maintenant moins encore que jamais, s'associer aux
 royalistes....."

(81)
 E. "Le Général Ordener" L. Constant

Michel Ordener naquit à Saint-Avold (Moselle), le
 2 septembre 1755. Il entra au service en 1773, dans les
 dragons de la légion de Condé. Le 11 mars 1804, il se
 porta de Schelestadt sur Ettenheim pour y opérer l'arres-
 tation du duc d'Enghien. Il est probable qu'il ne fut
 qu'un instrument et qu'il ignorait le sort futur du der-
 nier des Condés. Il ne prit aucune part, directe ou in-
 directe, au jugement ou à l'exécution. Il est cependant
 remarquable que le 14 juin 1804 (trois mois après), il
 fut nommé commandeur de la Légion d'honneur. En 1808,
 Bonaparte le nomma comte de l'empire, premier écuyer de
 l'impératrice, et gouverneur du palais de Compiègne, où
 il mourut en 1811.

(82)

F. Revue d'Histoire Diplomatique

Correspondance du duc d'Enghien (1801-1804) et documents sur son enlèvement et sa mort, publiés pour la Société d'histoire contemporaine, par le comte Boulay de la Meurthe. Tome I: Le Licenciement, la Conspiration de Georges. Paris, Alph. Picard, 1904.

Les Archives nationales, celles des Affaires étrangères, celles de Chantilly, quelques fonds d'État étrangers et certaines cassettes particulières en ont fourni la substance. D'autres lettres, déjà publiées se classent, en outre, à leur rang pour compléter l'intelligence du sujet, abondamment éclairé, d'ailleurs, par une savante introduction et des notes multiples, précises, copieuses.

(83)

G. Boulay de la Meurthe

Pfersdorf (Charles-Frédéric-Casimir) né à Bouxwiller en 1789, était maréchal des logis depuis le 15 avril 1802. Il obtint le grade de lieutenant le 20 juin 1804 et servit à la Grande Armée. Mis en demi-solde en octobre 1814, il recut, pendant les Cent-Jours, le commandement de la compagnie du Haut-Rhin, puis rentra dans la non-activité avec la solde de réforme. Il devint professeur au collège communal, à Saverne, et mourut dans cette ville vers 1837.

(84)

H. Boulay de la Meurthe

Charlot à Moncey.

Strasbourg, 24 ventôse, an XII.

(15 mars 1804)

Mon général,

Il y a deux heures que je suis rentré dans cette ville de l'expédition sur Ettenheim (électorat de Baden) ou j'ai enlevé, sous les ordres des généraux Ordener et Fririon, avec un détachement de gendarmerie et une partie du 22^e de dragons, les personnages dont les noms suivent:

1. Louis-Antoine-Henri de Bourbon, duc d'Enghien;
2. le général marquis de Thumery;
3. le colonel baron de Grünstein;
4. le lieutenant Schmidt;
5. l'abbé Weinborn, ancien promoteur de l'évêché de Strasbourg;
6. l'abbé Michel, secrétaire de l'évêché de Strasbourg (outre-Rhin) et secrétaire de l'abbé Weinborn;
7. un nommé Jacques, secrétaire du duc d'Enghien;
8. Ferrand (Simon), valet de chambre du duc;
9. Poulain (Pierre), domestique du duc;
10. Joseph Canone, idem.

(85)

I. Constant:

Pierre-Auguste Mullin naquit à Genève, le 6 septembre 1758. Il fut successivement, dans son pays, apprenti horloger et garçon limonadier. Il vint ensuite à Paris, où

il exerça, pour vivre, diverses industries.....Il reçut à cette occasion la médaille des vainqueurs de la Bastille et fit partie de la compagnie du 14 juillet. En 1804, il présida la commission militaire qui fit fusiller le duc d'Enghien. Il essaya, dans un mémoire justificatif rédigé par Dupin aîné, de se louer du meurtre du duc d'Enghien, dont il attribue à Savary de Rovigo la responsabilité. Le souvenir de cette affaire attrista sa vieillesse. Il était devenu presque aveugle et mourut assez misérablement à Paris, le 11 janvier 1841.

(86)

J. Boulay de la Meurthe: (325).

Journal du Duc d'Enghien

Le jeudi 15, à Ettenheim, ma maison cernée par un détachement de dragons et des piquets de gendarmerie, total de deux cents hommes environ; deux généraux, le colonel des dragons, le colonel Charlot, de la gendarmerie de Strasbourg; à cinq heures. A cinq heures et demie, les portes enfoncées; emmené au moulin, près la tuilerie; mes papiers enlevés, cachetés; conduit dans une charrette, entre deux haies de fusiliers, jusqu'au Rhin. Embarqué pour Rheinau. Débarqué et marché à pied jusqu'à Pfofsheim; déjeuné dans l'auberge. Monté en voiture avec le colonel Charlot, le maréchal des logis de la gendarmerie, un gendarme sur le siège et Grünstein. Arrivé à Strasbourg, chez le colonel Charlot, vers cinq heures et demie; transféré une demi-heure après, dans un fiacre, à la citadelle.

Mes compagnons d'infortune, venus de Pffosheim à Strasbourg, avec des chevaux de paysans, dans une charrette; arrivés à la citadelle en même temps que moi. Descendus chez le commandant; logés dans son salon pour la nuit, sur des matelas par terre. Des gendarmes à pied dans la pièce d'avant; deux sentinelles dans la chambre, une à la porte. Mal dormi.

Vendredi 16.

Prévenu que j'allais changer de logement, je suis à mes frais pour la nourriture et probablement le bois et la lumière. Le général Leval, commandant la division, accompagné du général F(ri)rion, l'un de ceux qui m'a enlevé, viennent me voir. Leur abord très froid. Je suis transféré dans le pavillon à droite en entrant sur la place en venant de la ville. Je puis communiquer avec les chambres de MM. de Thumery, Jacques et Schmitt, par des dégagements; mais je ne puis sortir, ni moi, ni mes gens; on m'annonce pourtant que j'aurai la permission de me promener dans un petit jardin qui se trouve dans une cour derrière mon pavillon. Une garde de douze hommes et un officier est à ma porte. Après le dîner, on me sépare de Grünstein, auquel on donne un logement seul de l'autre côté de la cour. Cette séparation ajoute encore à mon malheur. J'ai écrit ce matin à la princesse. J'ai envoyé ma lettre par le commandant au général Leval; je n'ai point de réponse. Je lui demandais d'envoyer un de

mes gens à Est; sans doute, tout me sera refusé. Les précautions sont extrêmes de tout côté pour que je ne puisse communiquer avec qui que ce soit. Si cette position dure, je crois que le désespoir s'emparera de moi. A quatre heures et demie, on vient visiter mes papiers que le colonel Charlot, accompagné d'un commissaire de sûreté, ouvre en ma présence. On les lit superficiellement. On en fait des liasses séparées et on me laisse entendre qu'ils vont être envoyés à Paris. Il faudra donc languir des semaines, peut-être des mois. Le chagrin augmente plus je réfléchis à ma cruelle position. Je me couche à onze heures; je suis excédé et ne puis dormir. Le major de la place, M. Machi(ne), a des formes très honnêtes; il vient me voir quand je suis couché; il cherche à ma consoler par des mots obligeants.

Samedi 17.....

Je ne sais rien de ma lettre. Je tremble pour la santé de la princesse; un mot de ma main la réparerait. Je suis bien malheureux. On vient me faire signer le procès-verbal de l'ouverture de mes papiers. Je demande et obtiens d'y ajouter une note explicative, pour prouver que je n'ai jamais eu d'autres intentions que de servir et faire la guerre. Le soir, on me dit que j'aurai la permission de me promener dans le jardin, même dans la cour, avec l'officier de garde, ainsi que mes compagnons d'infortune, et que mes papiers sont partis pour Paris

par courrier extraordinaire. Je soupe et me couche plus content.

Dimanche 18.

On vient m'enlever à une heure et demie du matin; on ne me laisse que le temps de m'habiller; j'embrasse mes malheureux compagnons, mes gens; je pars seul avec deux officiers de gendarmerie, et deux gendarmes. Le colonel Charlot m'a annoncé que nous allons chez le général de division, qui a reçu des ordres de Paris. Au lieu de cela, je trouve une voiture avec six chevaux de poste, sur la place de l'Église. On me campe dedans. Le lieutenant Petermann monte à côté de moi; le maréchal des logis Blitersdorf sur le siège; deux gendarmes, un dedans, l'autre dehors. (Pièces judiciaires et historiques, etc.)

(87)

K. Constant:

Jacques Harel était, en 1800, capitaine à la suite de la 45^e demi-brigade.....En réalité, il appartenait à la basse police, à celle qui organise les souricières politiques, et qui rend à l'État, quel qu'il soit, des services dont la société se passerait volontiers, mais qu'elle rétribue grassement.....Jacques Harel fut nommé gouverneur du Château de Vincennes (sic). Tel était l'homme auquel on confia la mission délicate de veiller sur les derniers moments du dernier des Condés. Nous ne savons où mourut Harel, à quelle époque, et de quelle mort.

L.

(88)

Lanfrey: "It may be fearlessly affirmed that no epoch of our history has been more completely and more daringly falsified than that of the conspiracy of Georges, the tragic end of Pichegru and of the Duc d'Enghien..... a perfect stranger to the conspiracy.....If the Duc d'Enghien had played at Ettenheim the part attributed to him, it is certain that some mention of it would be found in the various documents, which are all silent about him..The only crime of the Duc d'Enghien was being within reach of Bonaparte at the moment that Bonaparte needed the blood of a Bourbon, and it was for this reason alone that he was chosen and struck.....This story, which appears to have been originally invented by Real and Savary, men strongly interested in exculpating their master in order to clear their own memory, consists in maintaining that the arrest of the Duc d'Enghien was only resolved upon on the conviction that he was a certain mysterious personage, known by the name of Charles, whom some of the prisoners said they had seen at Georges', and of whom they gave a description. This description did not answer in any point to that of the Duc d'Enghien. In the second place, the description was no other than that of Charles Pichegru, whose identity they had easily been able to prove, since he had been confined in the Temple for ten days.....it is only because he (Bonaparte) had

failed to get possession of their persons (the Comte d'Artois and the Duc de Berri), that he thought of seizing the Duc d'Enghien, whose name had never even been pronounced in a single deposition." Thiers: "Painful spectacle! where all were wrong, even the victims; where Frenchmen were to be seen serving British greatness against French greatness; Bourbons, sons and brothers of kings, and destined in their turn also to be kings, herding with highwaymen; the last of the Condés atoning with his blood for a conspiracy in which he was not an accomplice, and that Condé, whom as a victim one would wish to find wholly irreproachable, incurring the guilt of stationing himself once more beneath the British flag against the French flag, and finally, a great man, misled by anger and by the instinct of self-preservation and pride, losing on the instant the prudence which all Europe had admired, and imitating the sanguinary revolutionists whom his victorious hands had put down, and whom he had gloried in not imitating."

(89)

Martin: ".....Il (Bonaparte) voulait autre chose contre les royalistes. Il persistait à terroriser ce parti par l'exécution d'un de ses princes. Il avait manqué celui qui devait venir d'Angleterre, mais il en avait un autre sous la main, à la frontière d'Allemagne; celui-là paierait pour tous.....Bonaparte décida de faire enlever le duc sur le territoire badois et de le faire condamner par un consul de guerre.....L'attentat contre le

droit international qu'on venait de commettre n'avait donc pas le moindre excuse.....Il ordonna que, dans le cas où le prisonnier demanderait à le voir, on ne tînt pas compte de sa réclamation et que le jugement fût exécuté sur-le-champ.....Il n'est pas vrai, comme Napoléon l'a raconté à Sainte-Hélène, que le duc d'Enghien lui ait alors écrit une lettre où il lui offrait de servir sous ses ordres, et que le ministre des affaires étrangères, Talleyrand, ait méchamment intercepté cette lettre. C'est là un pur mensonge inventé par Napoléon pour alléger sa responsabilité devant l'histoire." And later Thiers (91) adds: ".....but nothing proves that he (the Duc) knew anything about the conspiracy of Georges; everything that is known about him tends on the contrary to the supposition that he was ignorant of it." Desmarest: (92) "Car, je crois pouvoir dire que le duc d'Enghien n'était pas de la conjuration tramée à Londres, quoique plus tard, dans la pensée des meneurs, il eût dû y être lié pour des opérations militaires. Elle n'a été inspirée ni par un prétendu conseil privé qu'il aurait consulté, ni par l'intention qu'on lui a supposée de rassurer les intérêts révolutionnaires contre tout appel des Bourbons. Non, tout a été de première impression, d'emportement subit, sur une méprise de nom et une erreur de fait.....Croyez-vous donc, disait-il lui-même un jour, cherchant à excuser certaines résolutions abruptes de

l'empereur Paul I^{er}, croyez-vous que les souverains soient des anges? Ils sont hommes, et quelque-fois, plus que les autres, sujets à l'erreur et à l'emportement!"

(93)
Lavisse: "Tout annonçait qu'on s'était trompé. Le duc ne conspirait ni avec Georges, ni avec Drake.....Tels étaient les faits à décharge. Mais il en restait d'autres: le duc avait servi contre la France, il avait été à la solde de l'Angleterre dans l'armée de Condé, il était encore pensionné par elle, il était même chargé de recevoir pour les distribuer les pensions faites par les Anglais aux émigrés qui résidaient dans le voisinage." Court of

(94)
St. Cloud: "It may be objected to this supposition that the man in power, who did not care about the bare-faced murder of the Duc d'Enghien, and the secret destruction of Pichegru, could neither much hesitate, nor be very conscientious about adding Moreau to the number of his victims." Boulay de la Meurthe (268-269):
(95)
"Le général Savary, arrivé le premier à la Malmaison, le visage fatigué et défait, commença aussitôt le récit de ce qui s'était passé. Il en vint promptement à parler de la demande d'audience écrite par le duc d'Enghien. Le Premier Consul l'interrompit aussitôt, et devançant les détails dont il recherchait d'ordinaire la précision, 'Qu'à donc fait Réal? dit-il. Pourquoi avoir jugé le duc sans attendre Réal?' Il fixa un oeil attentif sur son aide de camp, devint soucieux, et fit plusieurs tours, les mains croisées

derrière le dos, jusqu'à ce que M. Réal fut annoncé. Il écoute les explications embarrassées de ce magistrat, échange quelques paroles, et le renvoie à Paris chercher l'interrogatoire et le jugement dont celui-ci aurait été le porteur s'il avait rempli son office. Il retomba dans sa rêverie. Puis, raconte M. de Ménéval témoin de cette scène (t. II, p. 421), sans faire entendre un mot d'approbation ou de blâme, "C'est bien," dit-il, et laissant Savary et M. Réal décontenancés, il s'enferma quelque temps dans une autre pièce, absorbé par une méditation solitaire.....A la lecture, la sentence rédigée par Hulin parut une ébauche qui ne pourrait supporter le grand jour de la publicité. Il fallait remédier aux vices de forme, il était surtout nécessaire de rendre plus évidents les motifs de condamnation. On les emprunta au modèle d'interrogatoire dont M. Réal n'avait point fait usage, et chargeant le prince d'accusations qui semblaient certaines, mais qui étaient restées inconnues à Vincennes, on composa un nouveau jugement, qui dut être signé par Hulin et porté au Moniteur....L'empire succomba en effet, et Napoléon ne fut plus qu'un prisonnier à Sainte-Hélène. Là, au milieu d'épreuves qui d'ordinaire instruisent la fierté et en dissipent les illusions, Napoléon persévéra à croire qu'il avait fait au duc d'Enghien une juste application des lois.....L'empereur, épuisé par la maladie, se faisait traduire une revue anglaise: on y lisait de violentes invectives sur le drame de Vincennes. Il se redresse sous l'outrage, et prenant son testament déjà terminé, il ajoute

6.

ces mots entre les lignes: 'J'ai fait arrêter et juger le duc d'Enghien, parce que cela était nécessaire à la sûreté, à l'intérêt et à l'honneur du peuple français, lorsque le comte d'Artois entretenait, de son aveu, soixante assassins à Paris. Dans une semblable circonstance, j'agirais de même.'"

NOTES

1. Deffous, Léon; Le Naturalisme Français, pp. 54, 59, 102, et seq.
- 1^a. On the title page of "La Mort du duc d'Enghien" we find: "Représentée pour la première fois à Paris, au Théâtre-Libre, le 10 décembre 1888."
2. Thalasse, Adolphe: Le Théâtre-Libre, p. 124.
3. Lamartine, Alphonse: Nouvelles Méditations. "Bonaparte".
4. Thiers, Adolphe: History of the Consulate and the Empire of France. Vol. III, p. 97.
5. Cte. Boulay de la Meurthe: Les Dernières Années du Duc d'Enghien. 1801-1804. p. 205.
6. According to the Revolutionary Calendar, the month of Ventôse was the sixth month of the year--from February 20 to March 20.
7. Thiers, Adolphe: op. cit., vol. III, p. 96.
8. Martin, Henri: Histoire de France, vol. III, p. 212.
9. Thiers, Adolphe: op. cit., vol. III, p. 129.
10. Aulard, F. A. : Paris sous le Consulat, vol. IV, p. 722.
11. Thiers, Adolphe: op. cit., vol. III, p. 94.
12. Martin, Henri: op. cit., vol. III, p. 212.
13. Thiers, Adolphe: op. cit., vol. III, p. 96.
14. Lanfrey: History of Napoleon I, vol. II, p. 308.
15. Correspondance de Napoléon I , An XII (1804), vol. 9, p. 354.

16. Cte. Boulay de la Meurthe: Les Dernières Années du Duc d'Enghien, 1801-1804. p. 159.
17. Correspondance de Napoléon I^{er}, An XII (1804), vol. 9, pp. 355, 356.
18. L. Constant: Le Duc d'Enghien, p. 90.
19. Thiers, Adolphe: op. cit., vol. III, p. 95.
20. Martin, Henri: op. cit., vol. III, p. 216.
21. L. Constant; op. cit., p. 26.
22. Ibid., p. 89.
23. Cte. Boulay de la Meurthe: Les Dernières Années du Duc d'Enghien. 1801-1804. p. 10.
- 23^a. Lettre d'Enghien du 8 octobre 1801, Cret.-Joly, t. II, p. 347.
24. Revue d'Histoire Diplomatique, pp 469, 470.
25. Boulay de la Meurthe: Correspondance du Duc d'Enghien, 1801-1804, p. 194.
- 25^a. From the Revue d'Histoire Diplomatique. cf. app. F.
26. Ibid, p. 194.
27. Lanfrey: op. cit., vol. III, p. 324.
28. Lavisse: Histoire de France Contemporaine, Tome troisième, p. 204.
29. Thiers, Adolphe: op. cit., vol. III, pp. 130, 131.
30. Ibid., p. 96.
31. Bourne, Fournier's Napoleon the First, p. 324.
32. Thiers, Adolphe: op. cit., vol. III, p. 120.
33. Ibid., p. 120.

34. Desmarest, Témoignages historiques ou Quinze Ans de de haute police sous Napoléon, p. 88
35. Martin, Henri: op. cit., vol. III, p. 212.
36. Ibid., p. 211.
37. Desmarest: op. cit., pp. 125, 126.
38. Cte. Boulay de la Meurthe: Les Dernières Années du Duc d'Enghien, p. 13.
39. Boulay de la Meurthe: Correspondance du Duc d'Enghien, 1801-1804. pp. 241, 242.
40. Ibid., p. 255.
41. Ibid., pp. 384, 385.
42. Ibid., p. 242.
43. Ibid., p. 267.
44. Ibid., p. 231.
45. Ibid., pp. 241, 242.
46. Cte. Boulay de la Meurthe: Les Dernières Années du Duc d'Enghien, p. 181.
47. Ibid., pp. 165-166.
48. Boulay de la Meurthe: Correspondance du Duc d'Enghien, 1801-1804, p. 232.
49. Cte. Boulay de la Meurthe: Les Dernières Années du Duc d'Enghien, p. 188.
50. Ibid., p. 188.
51. Boulay de la Meurthe: Correspondance du Duc d'Enghien, 1801-1804. p. 230.
52. Cte. Boulay de la Meurthe: Les Dernières Années du Duc d'Enghien, p. 184.

53. Boulay de la Meurthe: Correspondance du Duc d'Enghien, 1801-1804. p. 256.
54. L. Constant: op. cit., p. 21.
55. Le Moniteur, de l'an XII, Tome I, 1803-1804.
56. Cte. Boulay de la Meurthe: Les Dernières Années du Duc d'Enghien, p. 211.
57. Ibid., pp. 236, 237.
58. Boulay de la Meurthe: Correspondance du Duc d'Enghien, 1801-1804, vol. I, pp. 327 et seq.
59. L. Constant: op. cit., p. 52.
60. Boulay de la Meurthe: Correspondance du Duc d'Enghien, 1801-1804, vol. I, pp. 327 et seq.
61. Lanfrey: op. cit., vol. II, p. 338.
62. Boulay de la Meurthe: Correspondance du Duc d'Enghien, 1801-1804, vol. I, p. 231.
63. L. Constant: op. cit., p. 109.
64. Ibid., p. 110.
65. Cte. Boulay de la Meurthe: Les Dernières Années du Duc d'Enghien, 1801-1804, p. 255.
66. L. Constant: op. cit., p. 29.
67. Boulay de la Meurthe: Correspondance du Duc d'Enghien, 1801-1804, p. 270.
68. Ibid., pp. 382, 383.
69. Ibid., pp. 267 et seq.
70. L. Constant: op. cit., p. 49.
71. Ibid., p. 117.
72. Boulay de la Meurthe: Correspondance du Duc d'Enghien, 1801-1804, vol. I, pp. 345, 346.

73. L. Constant: op. cit., p. 62.
74. Boulay de la Meurthe: Correspondance du Duc d'Enghien, 1801-1804, vol. I, p. 251.
75. L. Constant: op. cit., p. 196.
76. Ibid., p. 200.
77. Martin, Henri: op. cit., vol. III, p. 212.
78. Lanfrey: op. cit., vol. II, p. 301.
79. Desmarest: op. cit., pp. 99, 100.
80. Lavissee, Ernest: op. cit., Tome Troisième, p. 202.
81. L. Constant: op. cit., p. 195.
82. Revue d'Histoire Diplomatique, vol. 19, pp. 469, 470.
83. Boulay de la Meurthe: Correspondance du Duc d'Enghien, 1801-1804, vol. I, p. 256.
84. Ibid., p. 324.
85. L. Constant: op. cit., p. 193.
86. Boulay de la Meurthe: Correspondance du Duc d'Enghien, 1801-1804, vol. I, p. 267 et seq.
87. L. Constant: op. cit., p. 201.
88. Lanfrey: op. cit., vol. II, p. 294.
89. Thiers, Adolphe: op. cit., vol. III, pp. 148, 149.
90. Martin, Henri: op. cit., vol. III, p. 216.
91. Thiers, Adolphe: op. cit., vol. III, p. 135.
92. Desmarest: op. cit., pp. 130, 133.
93. Lavissee, Ernest: op. cit., Tome Troisième, p. 208.
94. Court of St. Cloud, vol. I, p. 53.
95. Boulay de la Meurthe: Correspondance du Duc d'Enghien, 1801-1804, vol. I, p. 268 et seq.

BIBLIOGRAPHY

- Aulard, A., Paris sous le Consulat. Recueil de Documents pour l'histoire de l'esprit public à Paris. Tome IV. Du 28 Germinal an XII au 27 Floréal an LII (18 avril 1803-7 mai 1804). Paris. Libraire Léopold Cerf. Librairie Noblet. Maison Quantin. 1909.
- Boulay de la Meurthe, Cte., Les Dernières Années du Duc d'Enghien, 1801-1804. Paris. Librairie Hachette et Cie. 1886.
- Boulay de la Meurthe, Correspondance du Duc d'Enghien, 1801-1804. Tome I and II. Publiée par la Société d'histoire contemporaine. Paris. Alph. Picard, 1904.
- Bourne, Fournier's Napoleon the First
New York, H. Holt and Company, 1903.
- Chateaubriand, OEuvres complètes de,
Paris. Garnier Frères, Éditeurs. s.d.
- Constant, L., Le Duc d'Enghien, d'après les documents authentiques. Paris. Armand le Chevalier, Éditeur. 1869.
- Correspondance de Napoléon I^{er}, publiée par ordre de l'empereur Napoléon III. Tome IX. Paris. Imprimerie Impériale. 1858.
- Court of St. Cloud, Memoirs of the, In a Series of Letters from a Gentleman at Paris to a Nobleman in London.
Printed for Merrill and Baker. New York. Vol. I. 1805.

Deffoux, Léon-Louis, Le Naturalisme Français. Les Oeuvres Représentatives. Paris. 1929.

Desmarest, M., Témoignages Historiques ou Quinze ans de Haute Police sous Napoléon. Paris. Alphonse Levavasseur, Librairie. Bousquet, Librairie. 1833.

Fournier, Napoleon I

A biography by August Fournier, Professor of History at the University of Vienna. Translated by Annie Elizabeth Adams, with an introduction by H. A. L. Fisher, M. A. Fellow and Tutor of New College, Oxford. Vol. I. New York. Henry Holt and Company. 1911.

La Grande Encyclopédie. Tome Dix-Neuvième.

Paris. H. Lamirault et Cie. Éditeurs.

Lamartine, Alphonse, Les Nouvelles Méditations.

Paris. Hachette et Cie. Jouvot et Cie. 1892. Vol. 4.

Lanfrey, P., The History of Napoleon the First

Vol. II. London, MacMillan and Co. 1872.

Larousse du XX^e Siècle, Tome Troisième. Paris.

Librairie Larousse. s.d.

Lavisse, Ernest, Histoire de France Contemporaine,

depuis la Révolution jusqu'à la paix de 1919. Tome Troisième. Le Consulat et l'Empire (1799-1815)

Par G. Pariset. Hachette. s.d.

Martin, Henri, Histoire de France, depuis 1789 jusqu'à

nos jours. Tome Troisième. Deuxième Édition. Paris.

Furne. Jouvot et Cie., Éditeurs. 1884.

Martino, Pierre, Le Naturalisme Français (1870-1895)

Professeur à la Faculté des Lettres d'Alger.

Armand Colin. Paris. 1923.

Mèneval, Memoirs of the Baron de, Vol. I. 1802 to 1815.

New York. D. Appleton and Company. 1894.

Montfort, Eugène, Vingt-Cinq Ans de Littérature Française

publié sous la direction de Eugène Montfort. Paris.

Librairie de France. 192-. s.d.

Qui êtes-vous? 1924. Annuaire des Contemporains

Biographique. Paris. Maison Ehret et Librairie Delagrave.

Revue d'Histoire Diplomatique, Publiée par les Soins de

la Société d'Histoire Diplomatique. Paris. Plon. 1905.

Vol. 19.

Thalasso, Adolphe, Le Théâtre-Libre. Précédé d'une préface

par Jean Jullien. Paris. Mercure de France. s.d.

Thiers, Louis-Adolphe, History of the Consulate and the

Empire of France under Napoleon. Translated, with the

sanction and approval of the author, by D. Forbes Campbell

and John Stebbing. London. Chatto and Windus. Piccadilly.

Philadelphia. J. B. Lippincott Company, 1893.